

procuré d'ouvrage et ne les a pas soutenus après leur arrivée ici. Voilà pourquoi ils sont allés ailleurs. Si le Gouvernement ne considère pas de sa compétence de fournir de l'emploi aux citoyens canadiens, qu'il le dise et nous cesserons de critiquer. Si cette fonction ne relève pas du domaine politique, que le peuple canadien le sache, mais si la tâche est possible à un gouvernement, pourquoi ce gouvernement-ci ne l'entreprend-il pas? Ces gens-là s'en vont. Pourquoi le Gouvernement trouve-t-il difficile de les retenir au Canada. Supposons que \$100,000 personnes émigrés du Canada aux Etats-Unis l'année dernière aient écrit à leurs amis en Angleterre 10,000 lettres leur disant: "Nous sommes venus au Canada, nous y sommes restés plusieurs semaines sans y trouver d'emploi, nos fonds s'épuisaient et nous sommes passés aux Etats-Unis. Nous travaillons maintenant et si vous passez l'Atlantique nous vous conseillons de venir ici." Voilà quelque chose de semblable à ce qu'elles écriraient. Le ministre tiendrait-il l'honorable député de Bow-River responsable de cela? La responsabilité retombe plutôt sur le Gouvernement.

M. GARLAND (Bow-River): L'honorable ministre n'a pas blâmé le député de Bow-River cette année; il le fera peut-être.

M. IRVINE: J'avais l'impression que le ministre s'imaginait que le blâme retombait sur l'honorable député.

L'hon. M. ROBB: C'est le pire coup de dent de tous.

M. IRVINE: Je ne connais pas d'honorable député plus strictement sincère que l'honorable député de Bow-River dans ses tableaux de la situation dans l'Ouest. Je ne ferai de reproches à aucun honorable député à ce sujet. Ils ont simplement exposé les faits. Une autre raison pourquoi nous n'obtenons pas de résultat proportionné à notre dépense, c'est que le ministre trouve apparemment difficile d'induire les immigrants d'Angleterre à venir ici après ce qu'ils ont appris de ceux qui sont allés aux Etats-Unis. Vous ne pouvez blâmer aucun membre de cette Chambre ou qui que ce soit pour cela. Le ministre croit-il que les honorables membres de cette Chambre prennent la parole pour le seul plaisir de s'entendre parler? Un bon nombre aiment évidemment cela, mais s'en lassent après six mois. Ceux d'entre nous qui combattent la politique d'immigration du Gouvernement ne le font pas pour le plaisir de la chose. Nous croyons que nous avons raison. J'ai à la main une affiche publiée par l'Association des travailleurs sans emploi du Canada, qu'elle a répandue dans tout l'empire britannique, et peut-

être même dans tout le monde entier, autant que je sache. L'association y déclare qu'elle a entrepris la collation de certaine statistiques, et si elle réussit à les grouper et à les répandre en dehors du Canada, il ne serait pas surprenant que personne ne vint au Canada l'année prochaine. Ce sera peut-être une propagande déloyale mais elle se fait et pourquoi?

M. McBRIDE: Parce que ces gens-là ne sont propres à rien.

M. IRVINE: Le noble Daniel des montagnes de l'Ouest nous dit que ces gens-là ne valent rien.

M. GARLAND (Bow-River): C'est celui qui paie de gros impôt sur le revenu.

M. IRVINE: Il a réglé la question à peu près à la manière du Gouvernement. Le Gouvernement dit que nous n'avons pas besoin des immigrants anglais qui ne veulent pas venir au Canada. Ceux qui viennent ici et qui se lassent d'attendre ce sont des propres à rien qui ne veulent pas travailler. Apparemment, ce sont tous des bons à rien, puisque nous ne pouvons en décider à venir ou à rester.

M. JACOBS: Je ne veux pas crever l'argument de mon honorable ami.

M. IRVINE: Lequel et avec quoi?

M. JACOBS: Avec des faits.

M. IRVINE: Quel est ce fait?

M. JACOBS: Je dirai à mon honorable ami qu'en vertu des lois américaines actuelles, personne d'Angleterre ne peut entrer pour s'établir aux Etats-Unis du moment que le maximum de 2 p. 100 fixé par la loi est atteint. Les seuls gens qu'on y admet ce sont des Canadiens de naissance, de sorte que ceux qui entrent là sont des sujets canadiens d'origine que remplacent ceux qui viennent d'Europe.

M. HANSON: Il existe par tout le pays, une voie détournée qui est fort fréquentée. Si mon honorable ami a des doutes à ce sujet qu'il vienne avec moi au Nouveau-Brunswick et je lui ferai voir ce qui en est.

M. IRVINE: Je ne crois pas que l'argument révélateur de mon honorable ami éclaircisse grand'chose si ce n'est le genre de raisonnement avec lequel la politique d'immigration de ce pays a été appuyée. Peu m'importe que ce soit un Canadien de naissance qui parte. Quelle différence cela fait-il qu'un Canadien de naissance laisse son foyer au nouvel immigrant? Si nous faisons un inventaire, nous trouvons qu'après avoir dépensé des millions de dollars, nous avons la même, ou à peu près la même population